

# Débat d'Orientations Budgétaires 2024

---

Lundi 20 Novembre 2023

# Débat d'Orientations Budgétaires 2024

---



## Le contexte national

- ❖ Stabilisation des prix de l'énergie (baisse de la consommation) mais les prix restent élevés. Prix du Brent de pétrole multiplié par 4,5 en 3 ans.
- ❖ Inflation en France : entre 5,5% et 6,5%
- ❖ Augmentation de la dette publique (112 % du PIB / 3 Mds d'euros dont 2,4 Mds pour l'Etat)
- ❖ Ralentissement de l'économie européenne qui s'est amplifiée depuis le mois d'août
- ❖ Ralentissement du marché immobilier avec pour conséquence une forte baisse des droits de mutation
- ❖ Augmentation des taux bancaires de 1 à 4. Le taux de refinancement de la BCE est passé de 1,25% à 4,50% entre septembre 2022 et septembre 2023.



## Le projet de loi de finances pour 2024

- ❖ Hausse de l'enveloppe DGF destinée « à financer les augmentations de dotation de solidarité urbaine [DSU] et dotation de solidarité rurale [DSR] sans écrêter la dotation forfaitaire » mais **réforme des indicateurs financiers servant au calcul de ces dotations** (nouvelles recettes communales prises en compte dans le panier fiscal pour mesurer sa richesse);
- ❖ Révision forfaitaire des valeurs locatives : autour de + 5 % (vs + 7,1 % en 2023)
- ❖ Poursuite de la baisse de la fiscalité des entreprises
- ❖ Soutien maintenu à l'investissement local (DSIL, Fonds verts) notamment les projets visant la transition écologique et énergétique et la réimplantation d'industries;
- ❖ Hausse de l'enveloppe consacrée au FCTVA (les aménagements de terrains de nouveau éligibles)
- ❖ Non reconduction du filet de sécurité énergie mis en place en 2023 (-120 K€ d'aide pour Cavaillon)

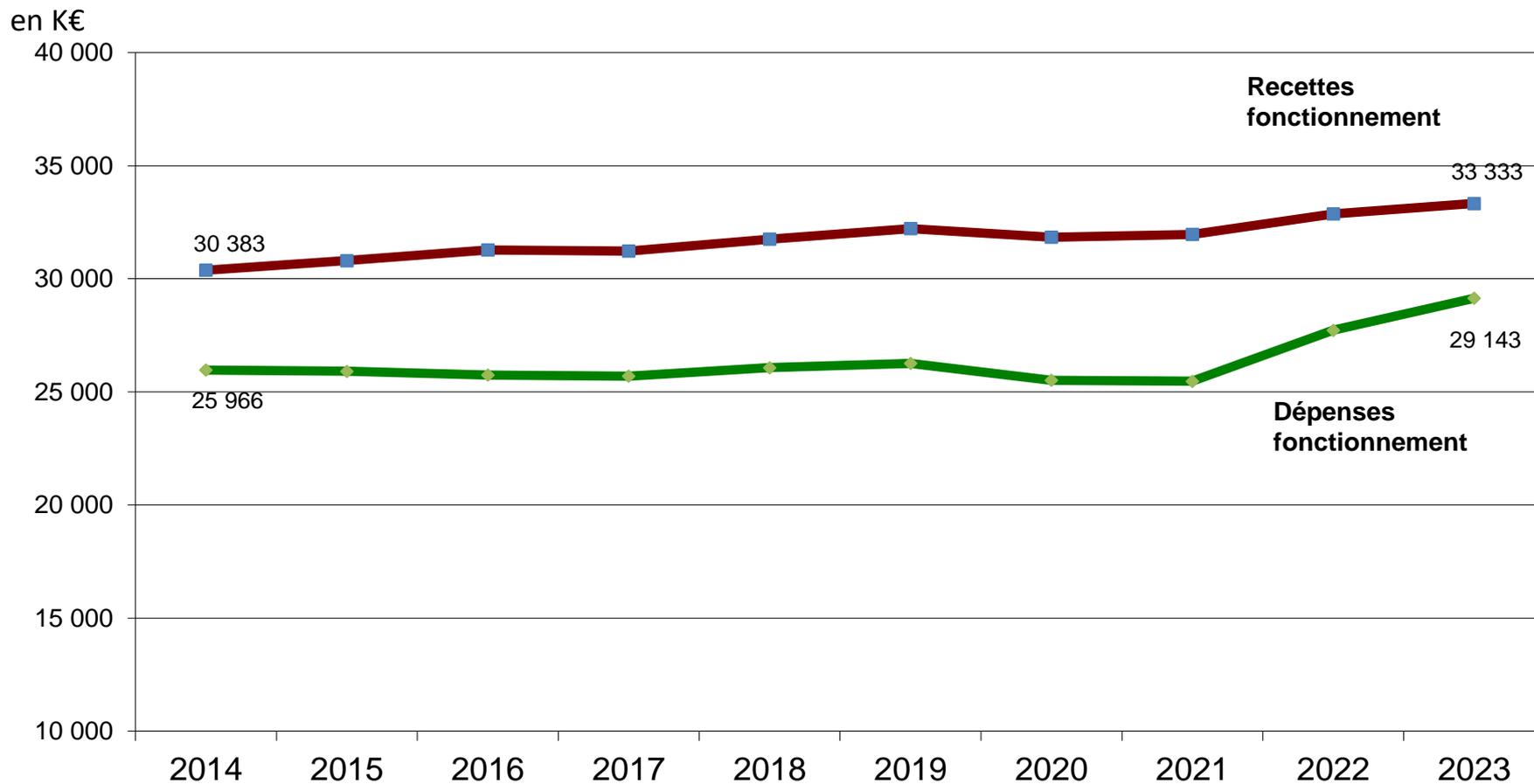


## Les finances communales

# Débat d'Orientations Budgétaires 2024



## Evolution du budget de fonctionnement



# Débat d'Orientations Budgétaires 2024



## Evolution des dépenses de fonctionnement

en milliers d'euros	2018	2019	2020	2021	2022	Projection 2023	Variation 2018/2023	Variation 2022/2023
Charges à caractère général	5 564	5 621	5 054	5 426	6 149	7 027	26,29%	14,28%
Charges de personnel et assimilées	16 000	16 129	16 006	16 093	16 920	17 600	10,00%	4,02%
Subventions, contributions, indemnités	3 399	3 360	3 306	3 264	3 413	3 374	-0,74%	-1,14%
Intérêts de la dette	745	703	672	599	533	724	-2,82%	35,83%
FPIC / dégrèvements	360	415	393	86	700	417	15,83%	-40,43%
Autres charges exceptionnelles	7	35	86	5	12	1	-85,71%	-91,67%
<b>TOTAL</b>	<b>26 075</b>	<b>26 263</b>	<b>25 517</b>	<b>25 473</b>	<b>27 727</b>	<b>29 143</b>	<b>11,77%</b>	<b>5,56%</b>

Compte tenu du maintien de l'inflation, de l'impact des mesures gouvernementales sur la masse salariale, de la hausse des taux d'intérêt et de la volonté de la commune de poursuivre sa politique de dynamisation, les dépenses de fonctionnement avoisineront les 30,4 M€ en 2024 soit une augmentation de 4,3 %.

# Débat d'Orientations Budgétaires 2024



## Evolution des dépenses de fonctionnement

### Evolution importante des charges à caractère général en raison de l'inflation;

- ❖ + 400 000 € sur le poste fournitures d'énergie (fluides, carburant...);
- ❖ Augmentations tarifaires significatives sur les matériaux servant à l'entretien des équipements publics, les fournitures d'entretien et d'hygiène des bâtiments et les prestations de transports des élèves;
- ❖ Augmentation plus importante de la masse salariale en raison de la revalorisation du SMIC, du point d'indice des fonctionnaires (+ 270 000 € sur 2023; + 513 000 € en 2024);
- ❖ Demande de révision du coût des repas servis dans les cantines par le groupe Elios (+6,6% / + 50 000 €)

En réponse à cette inflation, la commune a pris des mesures immédiates pour limiter les consommations :

- extinction de l'éclairage public sur certains axes,
- réduction de la durée des illuminations de Noël,
- réduction des températures de chauffage dans les bâtiments publics,
- surveillance accrue des consommations de fluides par bâtiment en vue de détecter plus rapidement les dérapages et de prendre des mesures correctrices plus rapidement.

# Débat d'Orientations Budgétaires 2024



## Evolution des dépenses de fonctionnement

### Focus sur la masse salariale : effectifs

<b>EFFECTIFS</b>	<b>31.12 2017</b>	<b>31.12 2018</b>	<b>31.12 2019</b>	<b>31.12 2020</b>	<b>31.12 2021</b>	<b>31.12 2022</b>	<b>30.06 2023</b>
Fonctionnaires	359	353	351	339	339	338	333
Contractuels	66	63	70	71	66	84	83
<b>TOTAL</b>	<b>425</b>	<b>416</b>	<b>421</b>	<b>410</b>	<b>405</b>	<b>422</b>	<b>416</b>

# Débat d'Orientations Budgétaires 2024



## Evolution des dépenses de fonctionnement

### Focus sur la masse salariale : impacts des mesures gouvernementales

Evolutions pour 2024	Montant
Effet année pleine pour les mesures gouvernementales applicables au 1 <sup>er</sup> juillet 2023 : augmentation du point d'indice et revalorisation des IM pour les « bas de grilles »	142 800
+ 5 points d'indice supplémentaires au 1 <sup>er</sup> janvier 2024	180 000
Augmentation de la part patronale de la cotisation CNRACL au 1 <sup>er</sup> janvier 2024	83 000
Glissement vieillesse technicité (avancements / promotions)	82 200
Elections européennes	25 000
<b>TOTAL</b>	<b>513 000</b>

# Débat d'Orientations Budgétaires 2024



## Evolution des recettes de fonctionnement

en milliers d'euros	2018	2019	2020	2021	2022	Projection 2023	Variation 2018/2023	Variation 2022/2023
<b>Impôts et Taxes</b>	16 891	17 121	17 125	18 540	19 023	19 485	15,36%	2,43%
<b>Reversements fiscaux LMV</b>	8 370	8 007	7 776	7 384	7 544	7 652	-8,58%	1,43%
<b>Dotations et fonds de concours</b>	5 214	5 280	5 420	4 746	4 907	4 900	-6,02%	-0,14%
<b>Tarifications et redevances</b>	828	873	859	867	917	936	13,04%	2,07%
<b>Loyers/RODP/assurances dep 2023</b>	136	114	106	157	125	255	87,50%	104,00%
<b>Autres recettes (rembsts, cessions)</b>	318	826	554	269	358	105	-66,98%	-70,67%
<b>TOTAL</b>	<b>31 757</b>	<b>32 221</b>	<b>31 840</b>	<b>31 963</b>	<b>32 874</b>	<b>33 333</b>	<b>4,96%</b>	<b>1,40%</b>

Comme les années précédentes, les recettes de fonctionnement 2024 connaîtront une évolution plus faible que les dépenses. En fonction de l'évolution réelle des bases fiscales et des dotations de l'Etat, la commune ne s'interdit pas de revoir à la hausse la part communale de la taxe foncière qui n'a pas évoluée depuis 2015.

# Débat d'Orientations Budgétaires 2024



## Evolution des recettes de fonctionnement

En 2023, les bases fiscales de taxe foncière ont été revalorisées, en lien avec l'inflation, à hauteur de 7,1%. Toutefois, sur la commune de Cavailon, les bases de taxe foncière n'ont varié que de 6 % (effet volume / réduction des surfaces taxables). Les taux communaux des impôts ménages sont, quant à eux, restés inchangés.

Concernant les dotations de l'Etat, la commune a subi une baisse de sa dotation forfaitaire (- 46 000 €) mais a bénéficié d'une revalorisation de sa dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale (+ 80 000 €).

Le soutien financier de LMV est resté stable tandis que les recettes de tarifications s'annoncent en deçà des estimations budgétaires (marchés, stationnement, ODP).

En 2024, compte tenu d'une inflation pour le moment estimée à 5,7 % (publication septembre 2023), la revalorisation des bases fiscales devrait avoisiner cette évolution. Les droits de mutation, qui ont d'ores et déjà fortement baissé en 2023, devraient poursuivre leur chute en raison du fort ralentissement du marché immobilier.

# Débat d'Orientations Budgétaires 2024



## L'autofinancement 2023 de la commune

### Epargne brute ou Capacité d'Autofinancement Brute (CAF) : 4,2 M€

(Recettes réelles de fonctionnement – dépenses réelles de fonctionnement)

### Epargne nette ou CAF nette : 1,6 M€

(Epargne ou CAF brute – remboursement en capital de la dette)

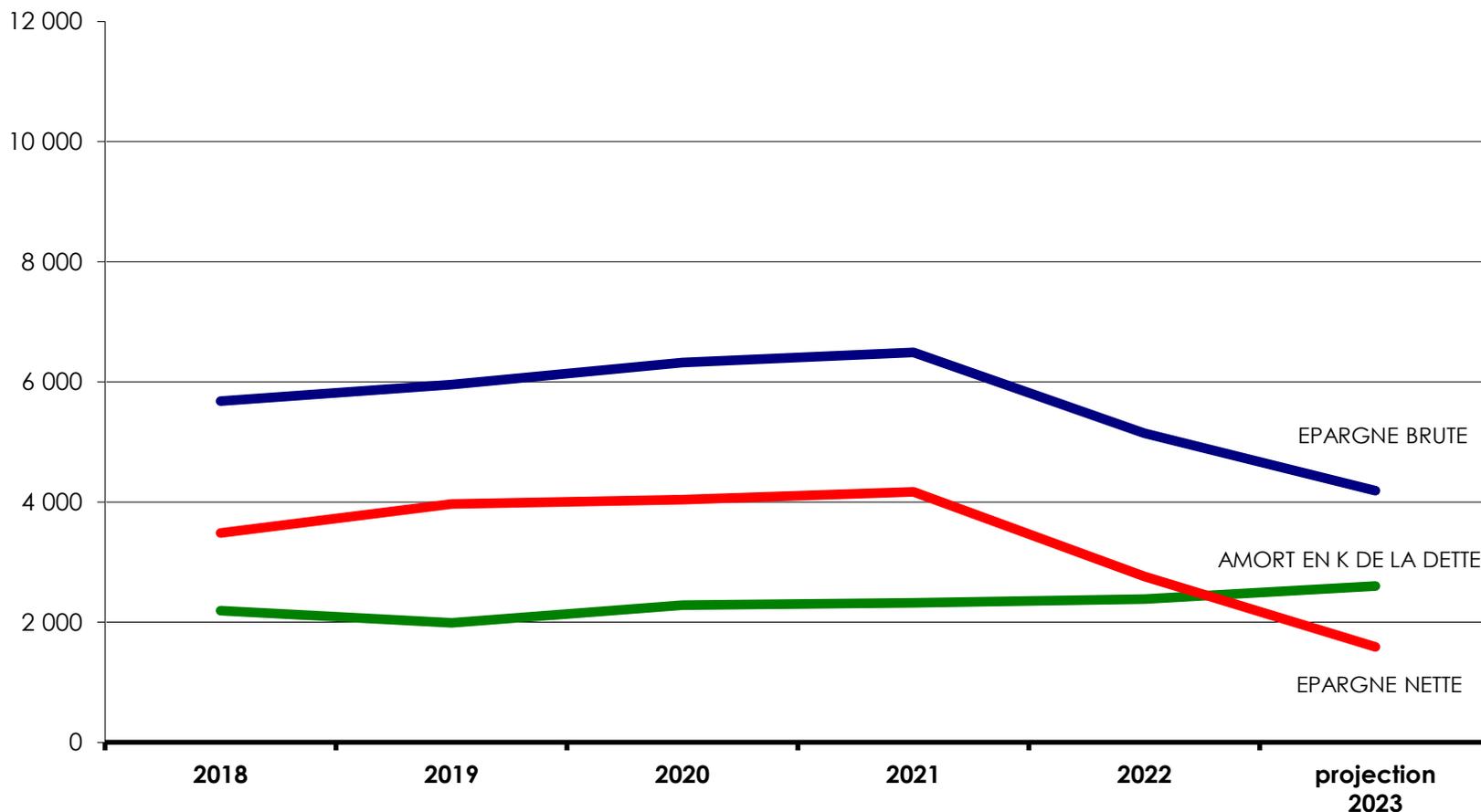
en milliers d'euros	2018	2019	2020	2021	2022	projection 2023	Variation 2018/2023	Variation 2022/2023
<b>EPARGNE BRUTE</b>	5 682	5 958	6 323	6 490	5 147	4 190	<b>-26,26%</b>	<b>-18,59%</b>
<b>AMORT EN K DE LA DETTE</b>	2 195	1 991	2 283	2 321	2 386	2 601	<b>18,50%</b>	<b>9,01%</b>
<b>EPARGNE NETTE</b>	<b>3 487</b>	<b>3 967</b>	<b>4 040</b>	<b>4 169</b>	<b>2 761</b>	<b>1 589</b>	<b>-54,43%</b>	<b>-42,45%</b>

Avec l'augmentation subie de ses charges de fonctionnement, la collectivité prévoit une baisse de son épargne nette de 1,2 M€ d'épargne en 2023. Pour 2024, sans augmentation significative de ses recettes, la commune verra de nouveau son autofinancement diminuer de moitié.

# Débat d'Orientations Budgétaires 2024



## L'autofinancement 2023 de la commune

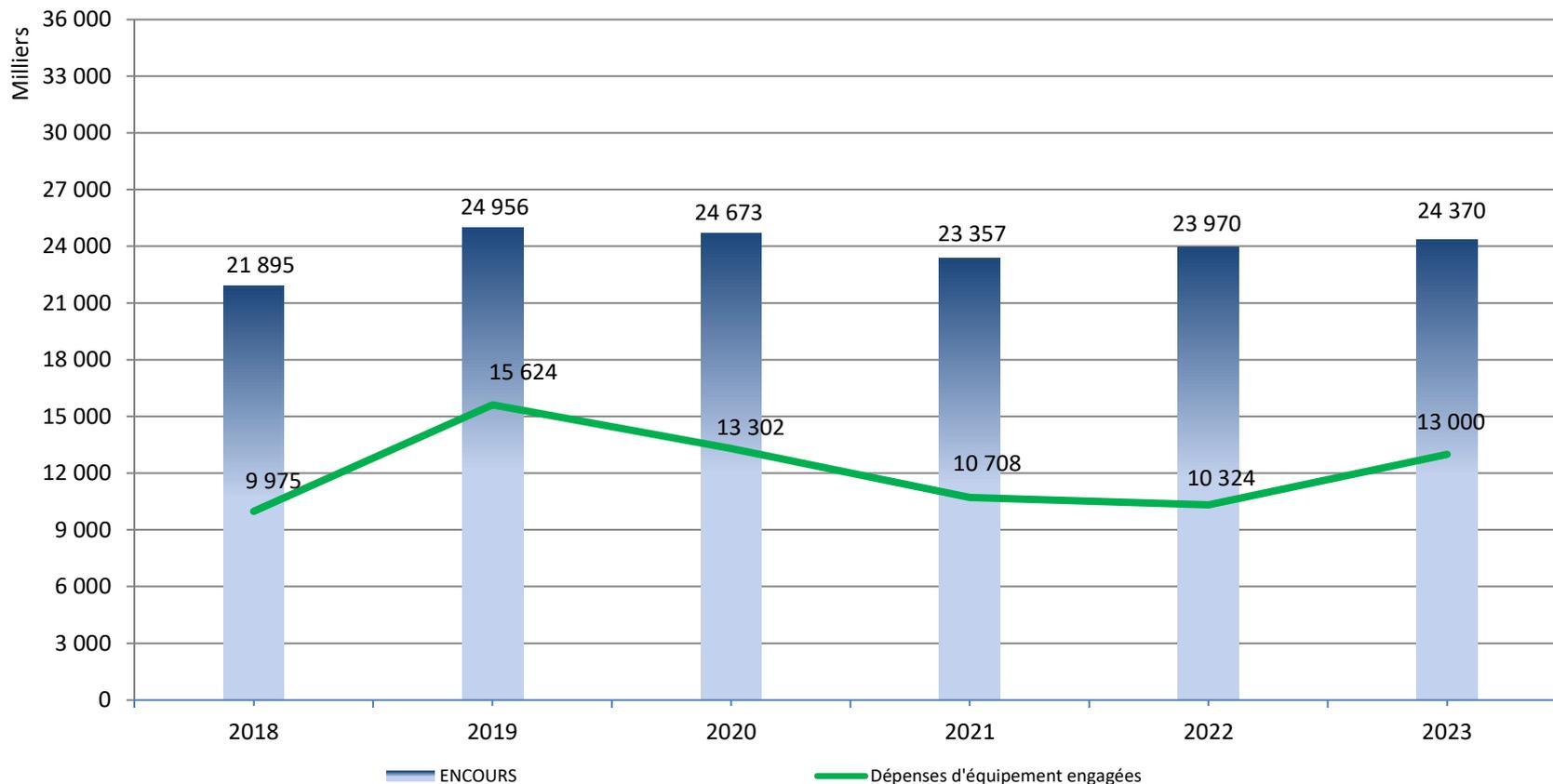


# Débat d'Orientations Budgétaires 2024



## EVOLUTION DE L'ENCOURS DE LA DETTE ET DES DEPENSES D'EQUIPEMENT ENGAGEES AU 31 DECEMBRE DE CHAQUE ANNEE

### EVOLUTION DE L'ENCOURS DE LA DETTE ET DES DEPENSES D'EQUIPEMENT



# Débat d'Orientations Budgétaires 2024



## Tableau d'amortissement de la dette projeté

ANNÉE	AMORTISSEMENT	INTÉRÊT	ANNUITÉ	ENCOURS
2022	2 386 276	566 185	2 952 461	23 970 455
2023	2 600 641	720 000	3 320 641	24 369 814
2024	2 765 607	830 000	3 595 607	26 604 207
2025	3 015 607	875 000	3 890 607	26 588 600
2026	3 165 067	920 000	4 085 067	26 423 533

Au 31 décembre 2023, l'encours de la dette est de 24,4 M€ (930 € / hbt).  
En 2023, la commune a mobilisé un emprunt de 3 M€ et s'est désendettée de 2,6 M€ soit un endettement net, pour l'année 2023, de 400 000 €.  
Pour 2024, la commune prévoit un nouveau recours à l'emprunt de l'ordre de 5 M€.

# Débat d'Orientations Budgétaires 2024



## La capacité de désendettement de la commune

### Capacité de désendettement : 5,8 années

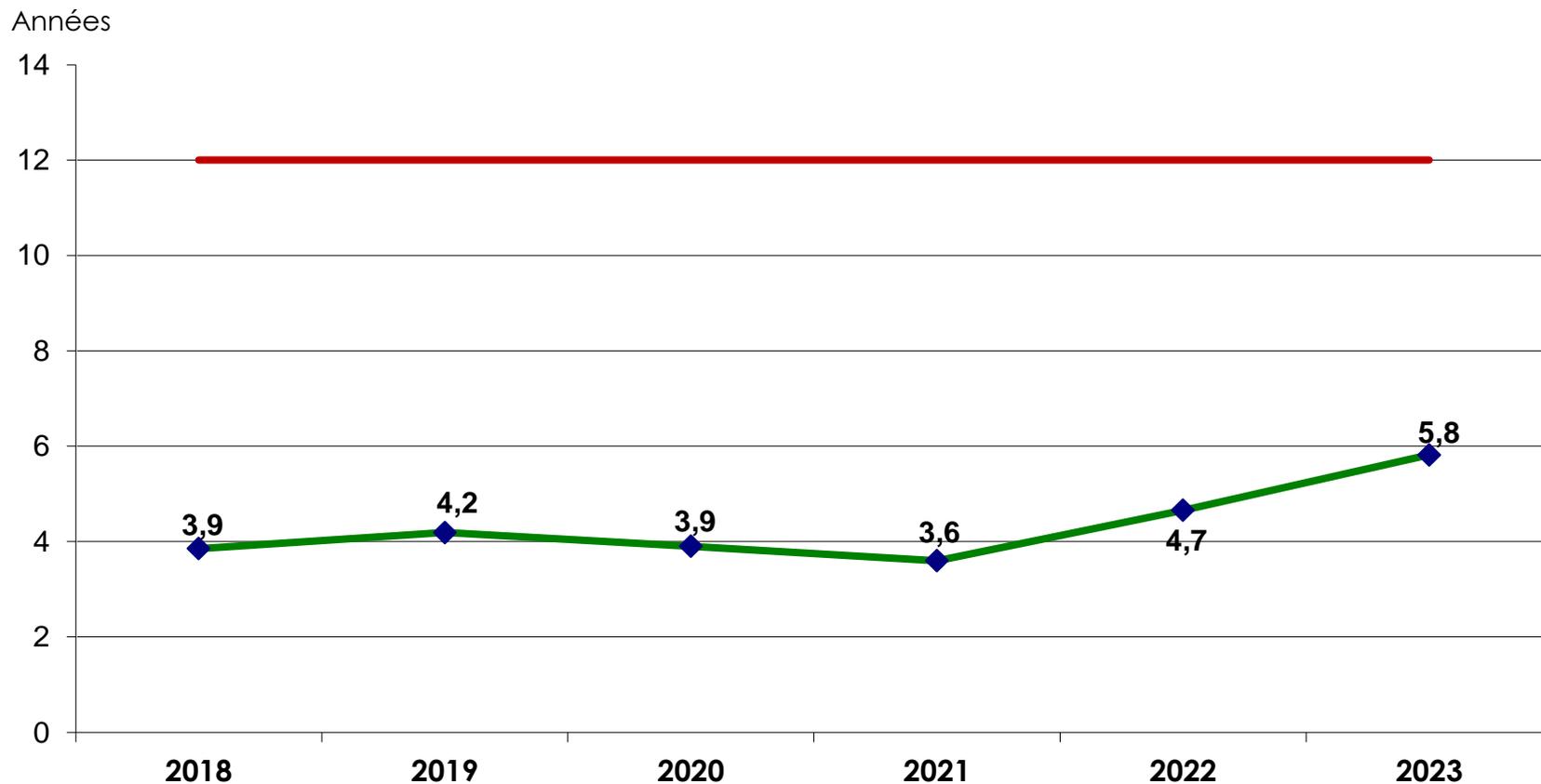
(Nombre d'années d'épargne brute permettant de rembourser intégralement l'encours de la dette actuel)

en milliers d'euros	2018	2019	2020	2021	2022	2023
ENCOURS au 31-12	21 896	24 956	24 673	23 357	23 971	24 370
EPARGNE BRUTE	5 682	5 958	6 323	6 490	5 147	4 190
DESENETTEMENT (années)	3,9	4,2	3,9	3,6	4,7	5,8
SEUIL	12	12	12	12	12	12

# Débat d'Orientations Budgétaires 2024



## La capacité de désendettement de la commune



# Débat d'Orientations Budgétaires 2024



## Investissements - Les réalisations 2023

- Achèvement des travaux de réfection de la route de Lagnes
- Réfection du parking PG
- Programme annuel de voiries et mise en discrétion des réseaux
- Poursuite de la rénovation de l'église ND & St Véran
- Giratoire RD 973
- Giratoire du Mitan
- Réfection sols / plateau sportif du COSEC
- Rénovation des écoles La Colline, JM et C.Claudé
- Acquisitions foncières Action Cœur de Ville et autres DIA
- Rénovation éclairages publics

Pour l'ensemble de ces réalisations, la commune a obtenu des subventions de l'Etat (DSIL, Fonds vert, Dotation Politique de la ville), de la Région SUD (FRAT, Nos communes d'abord), du Département de Vaucluse (Plus en avant), de LMV Agglomération, de l'Agence Nationale du Sport à hauteur de 3 M€.

# Débat d'Orientations Budgétaires 2024



## Les objectifs financiers du budget primitif 2024

- ❖ **Préserver la qualité de nos services à la population**
- ❖ **Conserver une capacité de désendettement inférieure à 12 années**
- ❖ **Préserver nos capacités d'investissement futures**, et cibler l'effort 2024 sur les investissements permettant de diminuer notre facture énergétique, de réduire les îlots de chaleur et de mettre en valeur le patrimoine cavaillonnais.

# Débat d'Orientations Budgétaires 2024



## Les projets d'investissement 2024

Au budget primitif 2024 du budget principal, les Autorisations de Programme suivantes seront actualisées et/ou créées :

- **AP 10-16** : Travaux de réhabilitation et de mise en valeur de l'église paroissiale Notre-Dame-et-Saint-Véran : **11,6 M€**
- **AP 10-21** : Réhabilitation Quartier du Docteur AYME : **12 M€**
- **AP 10-23** : Etudes préalables à la création d'une ZAC quartiers EST : **4,2 M€**
- **AP 10-25** : Système d'information pour un stationnement intelligent : **720 000 €**
- **AP 10-30** : Rénovation des écoles La Colline, C.Claudiel et Jean Moulin : **1,7 M€**
- **AP 10-31** : Réaménagement de l'école Castil Blaze : **1,3 M€**
- **AP 10-32** : Aménagement des espaces publics (Place Cabassole et abords de la Cathédrale) et réhabilitation des halles : **2,6 M€**
- **AP 10-33** : Réaménagement du Théâtre G. brassens : **1,3 M€**
- Réaménagement de la place F. TOUREL : **1,7 M€** dont refacturation LMV : 100 K€



# Rapport sur l'égalité femmes-hommes

**BUDGET 2024**

*Données au 31/12/2022*

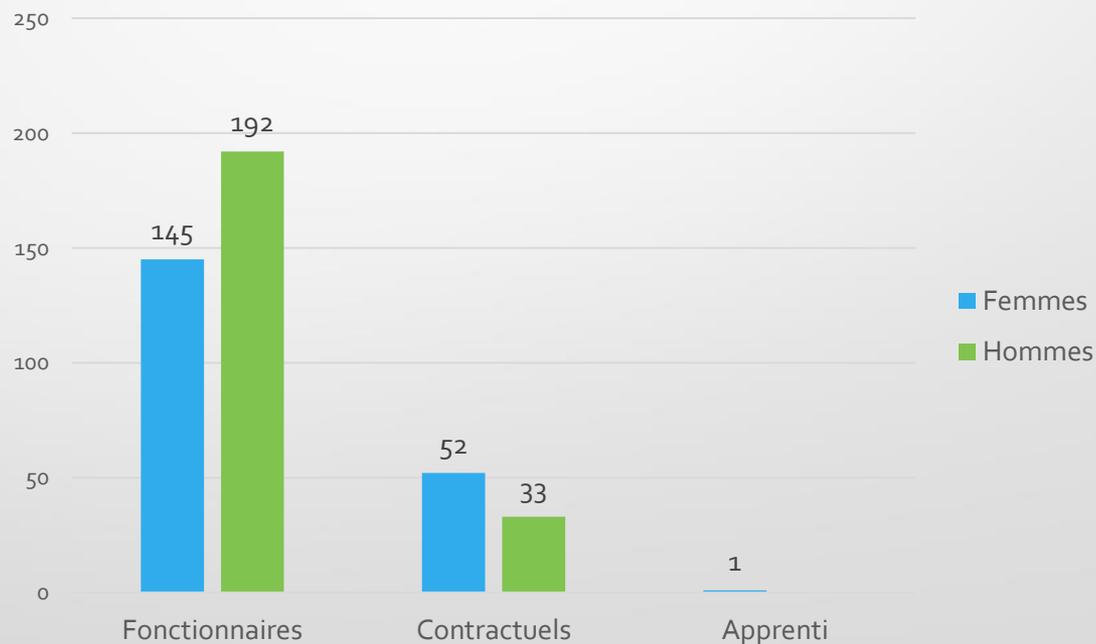
## PROPORTION DES FEMMES ET DES HOMMES PAR STATUT

La Ville de Cavillon compte **337** fonctionnaires en activité au 31 décembre 2022, 85 agents contractuels et 1 apprenti (hors agents vacataires).

Les hommes sont légèrement majoritaires (53%), spécificité liée à la prédominance des filières techniques et police municipale majoritairement masculines.

Les effectifs sont composés à 47% de femmes. Elles sont toutefois en majorité dans les effectifs de contractuels.

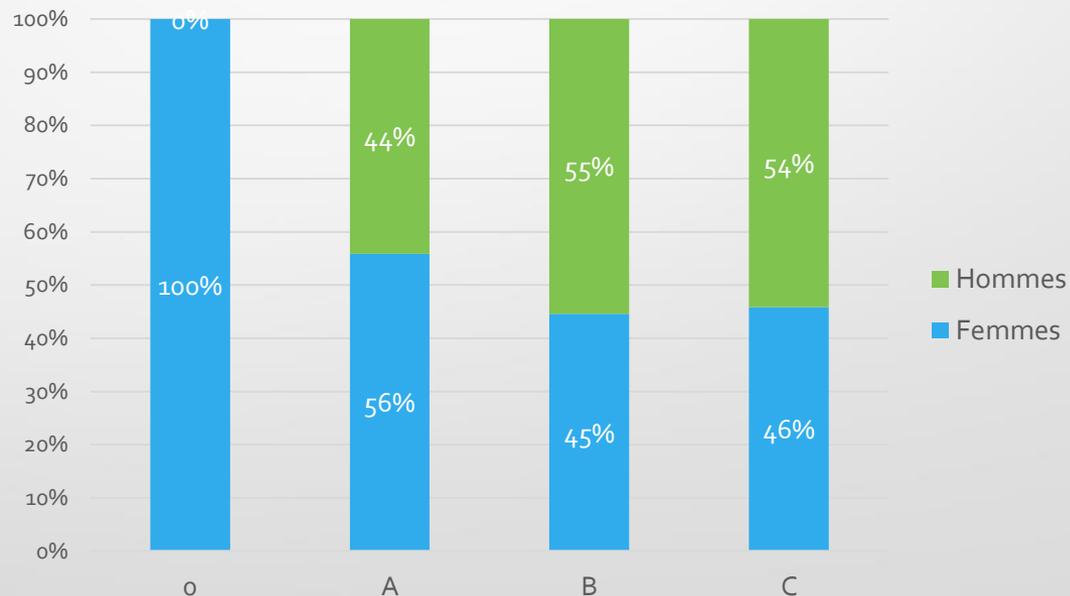
STATUT	FEMMES	%	HOMMES	%	TOTAL
Fonctionnaires	145	43%	192	57%	337
Contractuels	52	61%	33	39%	85
Apprentis	1	100%	0	0%	1
<b>TOTAL</b>	<b>198</b>	<b>47%</b>	<b>225</b>	<b>53%</b>	<b>423</b>



## PROPORTION DES FEMMES ET DES HOMMES PAR CATEGORIE HIERARCHIQUE

CATEGORIE	FEMMES	%	HOMMES	%	TOTAL
A	19	56%	15	44%	34
B	33	45%	41	55%	74
C	143	46%	169	54%	312
Sans catégorie	3	100%	0	0%	3
<b>TOTAL</b>	<b>198</b>	<b>47%</b>	<b>225</b>	<b>53%</b>	<b>423</b>

Près de 10 % des femmes fonctionnaires sont titulaires d'un grade de la catégorie A contre 7% des hommes.



## PROPORTION DES FEMMES ET DES HOMMES PAR FILIERE

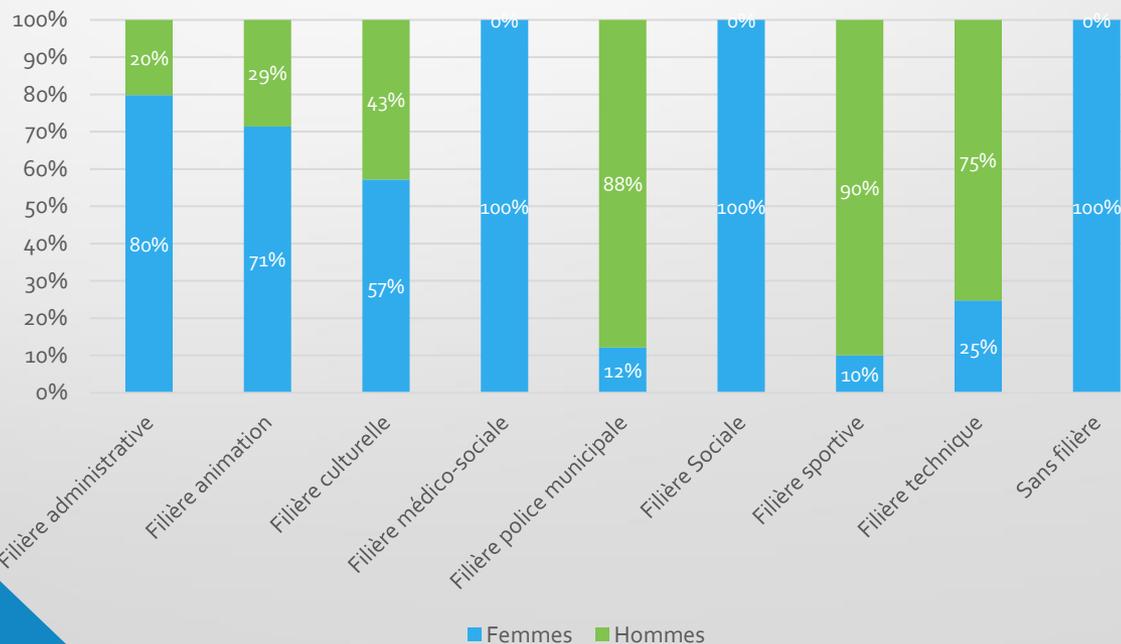
La répartition des femmes par filière dans la collectivité est conforme à la répartition constatée au niveau national dans la FPT

80 % de femmes dans la filière administrative

100 % dans la filière sociale (ATSEM)

Les femmes sont en augmentation dans la filière technique (25%) et dans la filière police municipale (12 %).

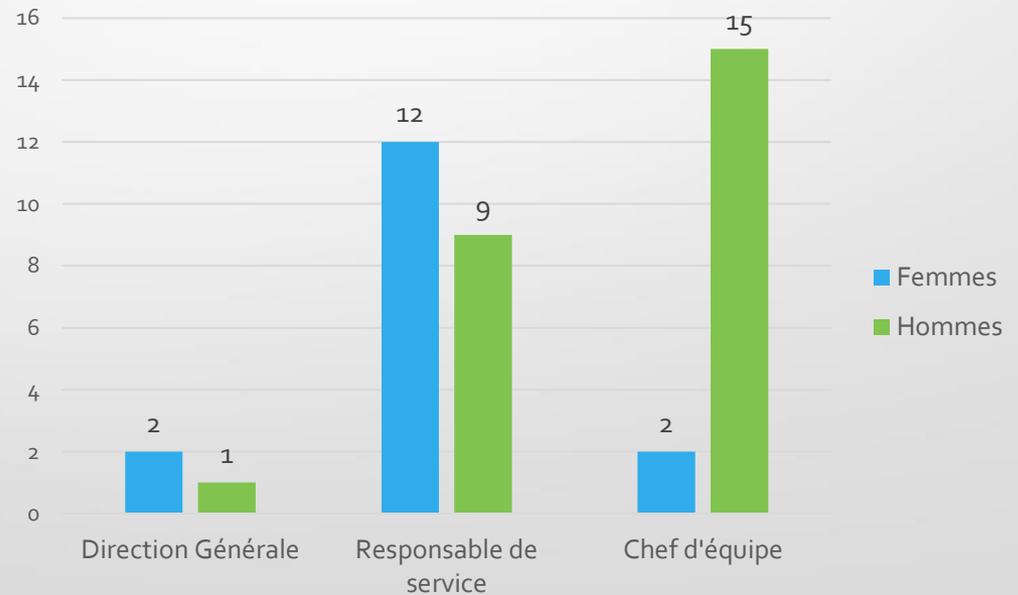
FILIERE	FEMMES	%	HOMMES	%	TOTAL
Administrative	71	80%	18	20%	89
Animation	5	71%	2	29%	7
Culturelle	24	57%	18	43%	42
Médico-sociale	1	100%	0	0%	1
Police Municipale	4	12%	29	88%	33
Sociale	40	100%	0	0%	40
Sportive	1	10%	9	90%	10
Technique	49	25%	149	75%	198
Sans filière	3	100%	0	0%	3
<b>TOTAL</b>	<b>198</b>	<b>47%</b>	<b>225</b>	<b>53%</b>	<b>423</b>



## PROPORTION DES FEMMES ET DES HOMMES DANS L'ENCADREMENT

12 femmes occupent un poste de responsable de service contre 9 hommes

Emplois dans l'encadrement	FEMMES	%	HOMMES	%	TOTAL
Direction Générale	2	67%	1	33%	3
Responsables de services	12	57%	9	43%	21
Chefs d'équipe	2	12%	15	88%	17
TOTAL	16	39%	25	61%	41



## PROPORTION DES FEMMES ET DES HOMMES EN FONCTION DU TEMPS DE TRAVAIL

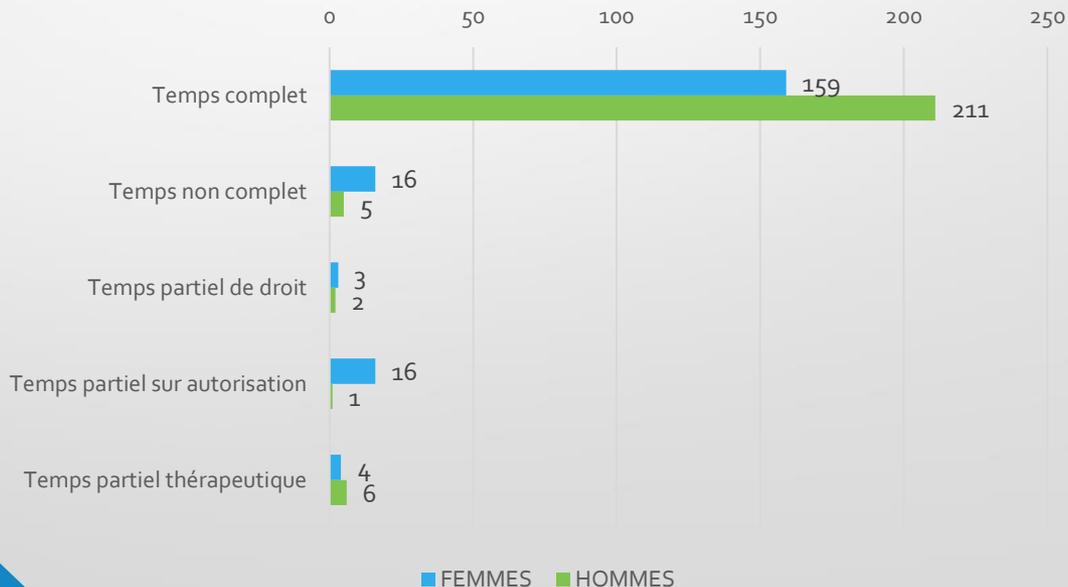
Près de 87 % des postes occupés le sont à temps complet avec une prédominance masculine (57%)

### A NOTER :

→ toutes les demandes à temps partiel nécessitant une autorisation ont été accordées

→ 16 femmes et 1 homme ont sollicité un temps partiel

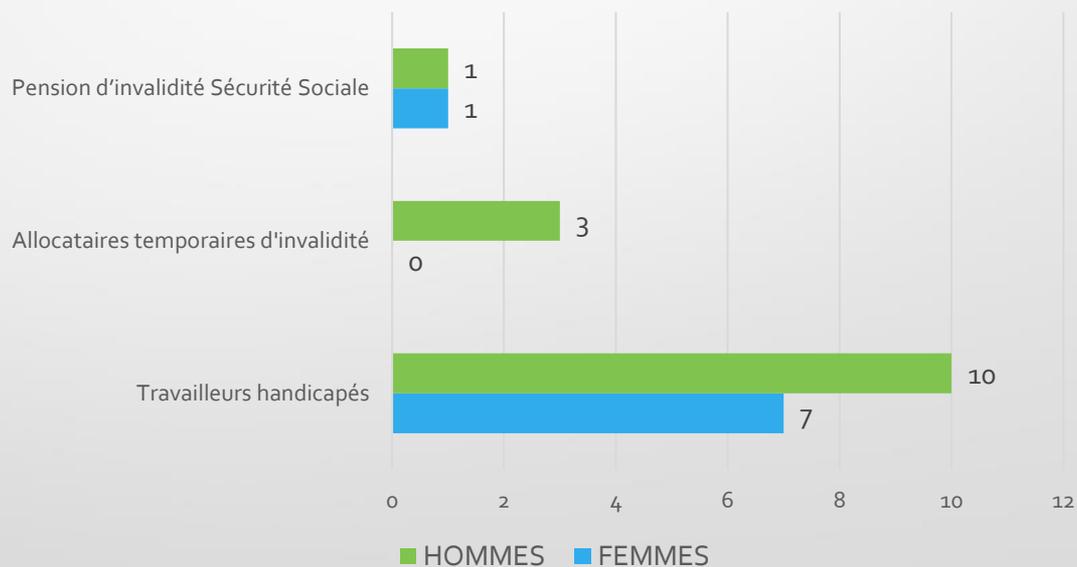
TEMPS DE TRAVAIL	FEMMES	%	HOMMES	%	TOTAL
Temps complet	159	43%	211	57%	370
Temps non complet	16	76%	5	24%	21
Temps partiel de droit (si enfant -3 ans)	3	60%	2	40%	5
Temps partiel sur autorisation	16	94%	1	6%	17
Temps partiel thérapeutique	4	40%	6	60%	10
<b>TOTAL</b>	<b>198</b>	<b>47%</b>	<b>225</b>	<b>53%</b>	<b>423</b>



## EFFECTIF BENEFICIAIRE DE L'OBLIGATION D'EMPLOI

Au 31 décembre 2022, la collectivité compte 22 agents bénéficiaires de l'obligation d'emploi avec une proportion de femmes de 36%

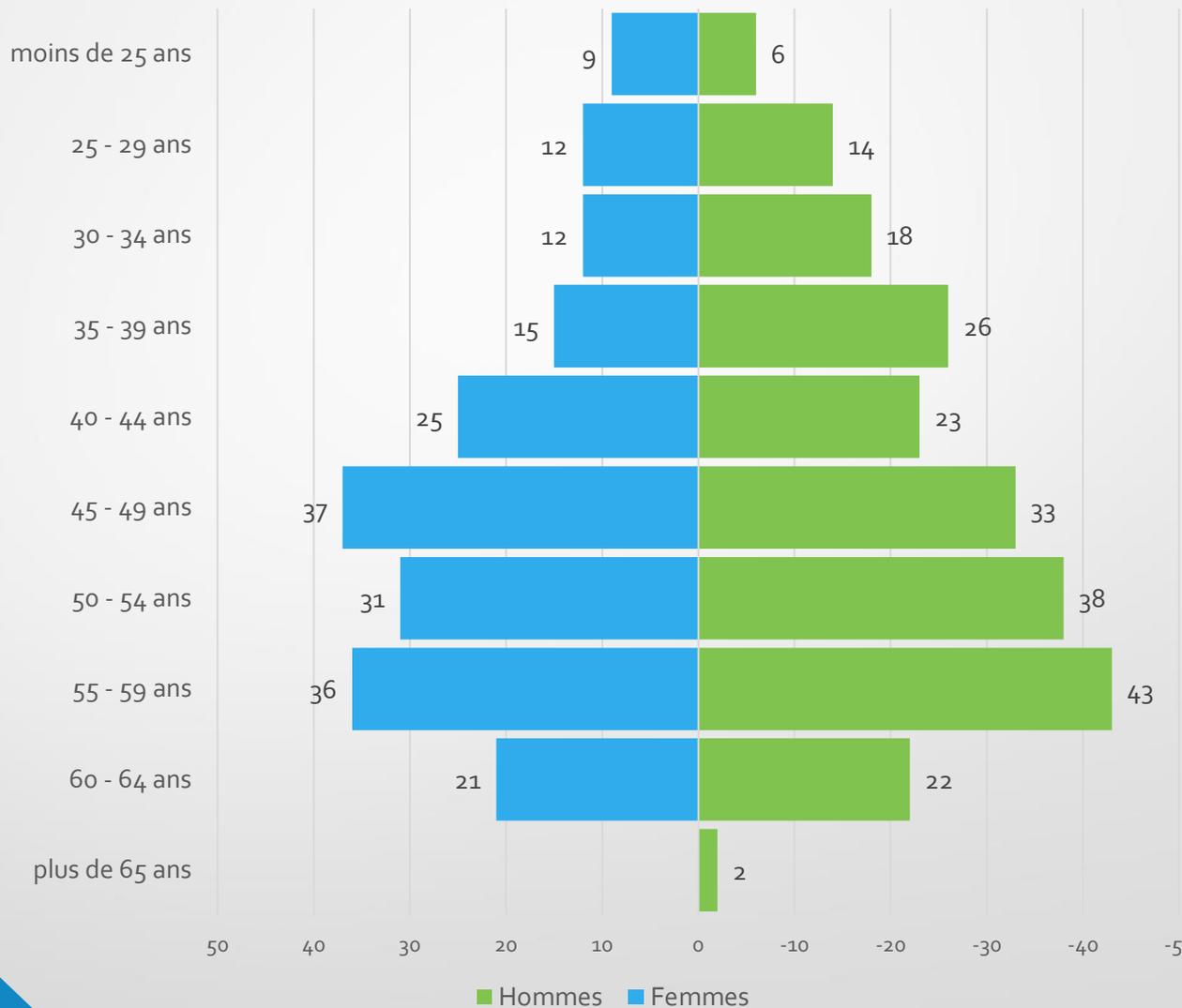
Effectif bénéficiaire de l'obligation d'emploi	FEMMES	HOMMES	TOTAL
Travailleurs handicapés	7	10	17
Allocataires temporaires d'invalidité	0	3	3
Pension d'invalidité Sécurité Sociale	1	1	2
<b>TOTAL</b>	<b>8</b>	<b>14</b>	<b>22</b>



# PYRAMIDE DES ÂGES

## 2022

La moyenne d'âge de la collectivité se situe autour de 47 ans pour les femmes comme pour les hommes



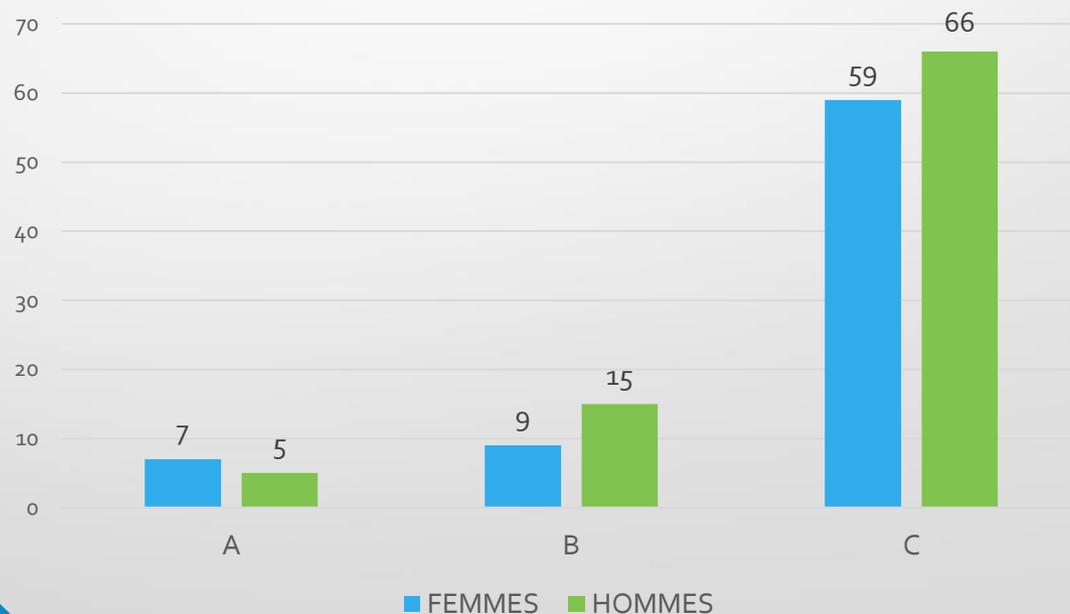
## FORMATION 2022

CATEGORIE	FEMMES	%	HOMMES	%	TOTAL
A	7	58%	5	42%	12
B	9	38%	15	63%	24
C	59	47%	66	53%	125
TOTAL	75	47%	86	53%	161

144 personnes ont suivi une formation en 2022, soit 38% de l'effectif.

Parmi les personnes ayant suivi une formation, 47% sont des femmes et 53% des hommes conformément à la répartition des effectifs.

Nombre d'agents ayant suivi une formation



## ARTICULATION ENTRE VIE PROFESSIONNELLE ET VIE PERSONNELLE

POSITION	FEMMES	%	HOMMES	%	TOTAL
Congé parental pour élever un enfant -3 ans	0	0%	0	0%	0
Disponibilité (pour convenances personnelles, mandat électif ou création d'entreprise)	3	14%	18	86%	21

86% des demandes de disponibilité pour convenances personnelles sont demandées par des hommes

A NOTER :

aucune demande de disponibilité n'a été refusée

